

COMITÉ DE PILOTAGE

MAISON DE L'EAU – INSTITUTION ADOUR

11 mars 2010

COMPTE-RENDU

Présents :

- ◆ Francis DAGUZAN représentant de l'Institution Adour et président du comité exécutif de la Maison de l'eau
- ◆ Claude MIQUEU, président du comité de pilotage et représentant du GIP Val d'Adour
- ◆ Jacques DUFFAU, maire de Hères
- ◆ Jean-Paul GABARD représentant du site naturel de Jû-Belloc-Hères-Castelnau
- ◆ Marc LACOMME, représentant des pêcheurs Plaisance
- ◆ Alain MACHAT, représentant AAPPMA Plaisance et fédération de pêche du Gers
- ◆ André SUSSERRE représentant des chasseurs Castelnau-R-B
- ◆ David CONDOTTA, représentant réseau technique rivière et comcom. de Lembeye
- ◆ François TABEL, directeur du lycée viticole de Riscle
- ◆ Emmanuelle VERGNOL, professeure au lycée de Riscle
- ◆ Maëlle BÉNUREAU, animatrice Pierre et Terre
- ◆ Les élèves de seconde professionnelle Nature Jardin Paysage Forêt du lycée de Riscle
- ◆ Frédéric RÉ technicien rivière et représentant de l'Institution Adour
- ◆ Gwenaël CHAUDRON animateur coordinateur Maison de l'eau multi-sites

Excusés :

- ◆ Lucien MONDAT vice-président du comité de pilotage et représentant de la communauté de communes de Lembeye
- ◆ M. le maire de Jû-Belloc
- ◆ M. le maire de Castelnau-R-B
- ◆ M. l'Inspecteur d'académie des Hautes-Pyrénées
- ◆ Mme la Présidente de l'association Rivages
- ◆ Mme la directrice du lycée agricole de Vic-en-Bigorre (EPL Jean-Monnet)
- ◆ M. Patrick Saint-Martin, représentant des agriculteurs

M. Daguzan, représentant l'Institution Adour, assure un bref historique de la création de la Maison de l'eau par l'Institution Adour avec le soutien du Pays du Val d'Adour et des acteurs locaux.

Par le travail effectué à la Maison de l'eau, « aujourd'hui ce qui se passe autour de l'eau se passe ici ». Par conséquent, compte-tenu des nouvelles missions accueillies à la Maison de l'eau assurées soit directement par l'Institution Adour (Natura 2000), soit en partenariat avec les syndicats de l'Adour par exemple, mais également pour un meilleur accueil des publics et une visibilité du futur sentier de l'Adour, l'Institution Adour a décidé l'agrandissement de la Maison de l'eau qui devrait commencer cette année. « Toutes les nouvelles structures seront les bienvenues que ce soit sur l'eau naturel ou sur l'eau potable par exemple et l'Institution Adour continuera à développer ce projet avec ses partenaires, notamment les départements et les communes ».

Dans ce même esprit de concertation locale, M. Daguzan tient à préciser l'évolution apportée par l'Institution Adour en matière de gestion de l'eau. « Aujourd'hui, même si l'on manque encore d'eau, un volume d'eau suffisante arrive jusqu'à Aire, ce qui n'a pas toujours été le cas, ce qui prouve qu'on peut gérer et partager l'eau ».

1 Actions pédagogiques

Les secondes professionnelles du lycée agricole de Riscle présentent au comité de pilotage l'aménagement qu'ils ont réalisé sur le site naturel (cf. en annexe 1).

Après félicitation des élèves et des professeurs par MM. Daguzan et Miqueu et les applaudissements nourris de la salle, Mlle Vergnol qui a encadré ce travail précise suite à une demande de M. le Maire de Hères que les associations, les collectivités, les fédérations peuvent faire appel au lycée pour réaliser divers aménagements.

M. Lacomme précise que l'AAPPMA de Plaisance pourrait être intéressée pour un chantier sur le canal de Cassagnac.

Suite à un questionnement de M. Gabard aux différents acteurs de ce projet, Mlle Vergnol précise que l'intérêt de ce chantier était :

- un véritable chantier avec des attentes du gestionnaire (l'Institution Adour) et de véritables enjeux (cohérence avec la zone de quiétude)
- une restitution des élèves devant les représentants du gestionnaire et les acteurs du site
- un intérêt pédagogique sur la notion de zone de quiétude, sa fonction, son intérêt, sa mise en place concertée et aussi sur les moyens alternatifs de réaliser un chantier dans un milieu fragile, ici avec l'utilisation de l'âne comme moyen de transport des outils et des matériaux.

Maëlle Bénureau de l'association Pierre & Terre et qui a mis en place le projet pédagogique pour le compte de la Maison de l'eau, précise qu'elle a animé ce projet pour que les élèves se sentent en situation professionnelle. Si les élèves lui ont semblé un peu noyés au départ, l'équipe s'est très vite soudée et était motivée par le projet.

Pour Véronique Berraute qui a participé à ce projet en conduisant un âne attelé et en expliquant le rôle des ânes dans l'entretien du site naturel, il s'agissait d'une première expérience d'attelage avec l'âne en question et elle est prête à participer à de nouveaux projets de ce genre.

Pour François Tabel directeur du lycée agricole, il est très intéressant qu'un site comme celui-ci existe à proximité du lycée pour pouvoir mener ce type de projet.

M. Miquieu en conclusion réitère qu'il s'agit d'une très bonne restitution des élèves et que la Maison de l'eau doit valoriser ce diaporama.

Présentation de la nouvelle plaquette pédagogique de la Maison de l'eau (cf. annexe 2)

Il est précisé que le contenu de cette plaquette a été travaillé en partenariat avec Pierre&Terre et le CPIE Pays Gersois, principaux partenaires de la Maison de l'eau sur les animations environnement.

Après examen, les premières impressions sont :

- plaquette intéressante, complète, enfantine mais c'est normal si le public cible est avant tout des écoles primaires ;
- contenu déjà assez complet mais il est indispensable de faire les liens avec le site internet de la Maison de l'eau – Institution Adour ;
- forme ludique mais il manque une information sur la présence des ânes ;
- la plaquette précise bien que les animations proposées sont des exemples mais que les enseignants restent libres de demander tout type d'animations en lien avec l'eau ;
- le site naturel comme support pédagogique est prioritaire, M. Daguzan précise qu'amener les enfants sur d'autres sites peut être proposé mais avec parcimonie.

Rappel de la participation des établissements scolaires pour les années 2008-2009 et 2009-2010

Cf. annexe 3

Prévisions : Lycée Pierre-Mendès-France Vic-Bigorre (65), Ecole de Moncaup (64), association Episode Plaisance (32), BB Clin d'œil Lembeye (64), Lycée agricole Jean-Monnet Vic-B. (65), ...

Maison de l'eau et acteurs du territoire

Le comité de pilotage prend connaissance des points suivants :

- les relations et projets communs continuent de se renforcer avec les lycées agricoles de Vic-en-Bigorre et Riscle ;
- une rencontre a été organisée avec la directrice du service Jeunesse de la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers pour une présentation croisée des actions de la Maison de l'eau et de la communauté de communes ;
- les partenariats continuent avec le CPIE Pays Gersois et Pierre&Terre, la fédération de pêche du Gers et l'AAPPMA de Plaisance ;
- de nouveaux partenariats se mettent en place : Arbre et Paysage 32, chambre d'agriculture 65, Fédération de pêche 65, CPIE 65, Observatoire de l'eau, GIC Colvert (Riscle), ...

2 Actions d'information

Elles touchent un public diversifié de citoyens, élus, techniciens, famille...

Pour revenir sur les principales manifestations programmées par ou à la Maison de l'eau :

La 6e journée de l'eau sur le nouveau SDAGE Adour Garonne 2010-2015 (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux)

Au départ axée sur une soirée d'information concernant la gestion de l'eau par l'ensemble des acteurs du bassin Adour Garonne (collectivités, particuliers, industries, agriculture), la question de la ressource en eau pour l'agriculture s'est imposée dans le débat, amenée par plusieurs agriculteurs très inquiets et majoritaires dans l'assistance. Malgré tout, il était intéressant que l'ensemble des participants et du public présents prennent la mesure des difficultés dans le domaine agricole aujourd'hui. Chacun a respecté les informations apportées par les différents services présents (agence de l'eau et comité de bassin Adour Garonne, chambre d'agriculture 65, Institution Adour, DDEA 65) dans une ambiance tendue mais tout à fait correcte.

Visite de techniciens et élus de l'Aveyron

La Maison de l'eau a accueilli pendant deux jours des élus et techniciens de l'Aveyron (les cours d'eau sont le Sorgues et la Dourdou) venu s'informer de la méthode de mise en place de l'action-test espace de mobilité de l'Adour. Accueilli par MM. Daguzan et Darrieux et alternant théorie, visite de terrain et témoignages d'élus et d'agriculteurs ayant participé à ce projet, les élus et techniciens de l'Aveyron ont semblé satisfaits de ces deux jours et ont proposé d'accueillir à leur tour techniciens et élus du Val d'Adour pour faire part de leurs problématiques.

Journées Nature Midi-Pyrénées

Cette année, la Maison de l'eau participera aux Journées Nature Midi-Pyrénées par une journée consacrée à l'Eau, l'Homme et l'Adour. Programmée le samedi 29 mai de 13h30 à 22h, l'idée est de partir à la rencontre d'acteurs de l'Adour : pêcheurs, chasseurs, botaniste, kayakiste, agriculteur, peintre animalier, comédien... L'Adour et ses milieux naturels seront prétexte à une rencontre la plus large possible de tous les publics.

L'odyssée du flocon à la vague

La Maison de l'eau a été invitée par le conseil général des Hautes-Pyrénées a participé à l'animation de son stand le vendredi à Bagnères-de-Bigorre et le samedi à Lourdes et à Pau lors de la manifestation « L'odyssée du flocon à la vague » qui se déroulera du 9 au 12 avril prochain.

Animations estivales

Tous les mardis de juillet et août, balade à pied à la découverte du site naturel ;

Tous les mercredis matin et mercredis après-midi, visite du site naturel en canoë-kayak.

3 Actions de formation – Réseau technique rivière

Une visite d'élus du Val d'Adour en Aveyron permettrait d'appréhender différemment les problématiques de nos territoires.

Une formation plus technique avec l'ENGREF par exemple sur les problématiques de la Loire et de l'Allier pour le réseau technique rivière peut également s'envisager.

4 Communication

Nouveau visuel de la Maison de l'eau et site internet

Présentation du nouveau visuel de la Maison de l'eau (cf. annexe 3) et de la page internet dédiée sur le site de l'Institution Adour accessible par www.maisondeleau.net.

Création de totems

Proposition par le comité de pilotage de création de totems (bannières auto-portées). Estimation du coût autour de 1500 euros pour trois totems.

Espace commun d'information

Il est proposé un espace d'information Maison de l'eau sur les sites excentrés : Semadour, Lycée agricole Jean-Monnet, Pierre&Terre, communauté de communes de Lembeye.

Le film de présentation de la Maison de l'eau est disponible et sera diffusé aux différents partenaires.

5 Extension de la Maison de l'eau

Comme l'a rappelé M. Daguzan, l'extension de la Maison de l'eau s'inscrit dans la volonté de l'Institution Adour de continuer à développer ce projet. Une extension nécessaire pour assurer :

- l'accueil de nouvelles missions portées par l'Institution Adour (Natura 2000 Vallée de l'Adour) ou par des partenaires notamment les syndicats de l'Adour (accueil du technicien des affleuents de l'Adour, accueil du secrétariat des syndicats, accueil de l'animateur pour la mise en place du sentier de l'Adour ;
- l'accueil amélioré et renforcé des différents publics (jeunes, personnes atteintes de handicap) dans le cadre des manifestations et animations portées par la Maison de l'eau. A ce propos, un rapprochement avec le comité départemental du tourisme du Gers (CDTL32) en charge du label tourisme et handicap a déjà eu lieu ;
- une construction mieux intégrée à son environnement (eau et site naturel).
- l'accueil de stagiaires dans le cadre du budget de la Maison de l'eau et des missions imparties à l'Institution Adour et à la Maison de l'eau.

Le comité de pilotage propose également l'aménagement de tables devant la Maison de l'eau pour renforcer la convivialité et de bancs de repos le long du cheminement du site naturel.

6 Site naturel

Nouveau cheminement

Mise en place du nouveau cheminement qui permet d'une part de faciliter l'entretien des pelouses sèches par pâturage avec des rotations des ânes plus simples à gérer et d'autrui incite le public à passer devant la Maison de l'eau et à prendre connaissance de la réglementation mise en place sur le site et des manifestations éventuelles programmées.

Accueil du public

Proposition du comité de pilotage de mise en place d'un interphone à la barrière pour permettre aux personnes à mobilité réduite, aux livreurs de prévenir de leur arrivée à la Maison de l'eau afin que l'on puisse leur ouvrir.

Action de suivi

Mise en place d'un suivi ornithologique conformément au plan de gestion pour connaître la population des oiseaux et leur évolution sur leur site.

MM. Daguzan, Miqueu et Gabard remercient l'assemblée et clôturent la séance à 21h00.

Annexe 1

Présentation des secondes professionnelles

Maison de l'eau – Institution Adour
32160 JU-BELLOC

05 62 08 35 98 www.maisondeleau.net maisondeleau@institution-adour.fr

Annexe 2

Plaquette pédagogique

Maison de l'eau – Institution Adour
32160 JU-BELLOC

05 62 08 35 98 www.maisondeleau.net maisondeleau@institution-adour.fr

Annexe 3

participation des établissements scolaires

Annexe 4

Nouveau Visuel

Maison de l'eau
et
Institution Adour



Maison de l'eau – Institution Adour
32160 JU-BELLOC

05 62 08 35 98 www.maisondeleau.net maisondeleau@institution-adour.fr